

REUNION PLENIERE DU CONSEIL CITOYEN DU 17/06/2017 A 9H30 A L'Espace Jeunesse Emploi (EJE)

Co-animée par Josiane et Jean-Claude

Secrétaires de séance: Josiane et Jean-Claude

Autres membres présents: J-Louis Oms, J-Michel Faye, Gemma Violo, Gustave Sadin, André Viard, Doua Keita,

Membres excusés: Nafissatou Bangoura, Edouard Piazza, Rosemonde Monnet-Vial, Mme Pierrat et M. Malarmey

Pouvoirs : aucun (C'est dommage !....)

Début de séance: 9H40

1- Approbation de CR de la réunion du 20/05/2017 : approuvé à l'unanimité

2- Document sur le fonctionnement du CC:

Ce document a déjà été présenté deux fois en réunions plénières. Il a été diffusé avec la convocation à la présente réunion avec un bulletin permettant à chacun de s'exprimer sur son approbation.

Pas de réponse ni d'observations formulées par les absents à la présente réunion.

Il est regretté ce manque évident de considération de membres du conseil par rapport à ce document.

Après deux débats en réunion plénière, le document est définitivement approuvé à l'unanimité des membres présents.

En effet, si le CC veut s'affirmer, sa structuration est impérative. Un fonctionnement acté lui donnera de l'existence et de la visibilité.

Suite à cette décision, une nouvelle discussion s'engage entre les membres du conseil sur sa mise en association:

- évolution de la position de plusieurs membres présents sur la mise en association

- après un nouveau tour de table, **décision à l'unanimité des membres présents de se mettre en association d'ici la fin de l'été pour être opérationnels à l'automne sur la mise en place des actions du programme 2018 du contrat de ville.**

Il est donc convenu de remettre en route le groupe "Vers un Fonctionnement Associatif".
Jean-Michel Faye intègre le groupe.

Réunions du groupe programmées le 12/07 et le 02/08 à 18h (la salle Espace jeunesse Emploi a été retenue depuis)

Ensuite : envoi de convocations avec pouvoir à TOUT LE MONDE pour assister à l'Assemblée Constituante pour la création effective de l'association CC qui aura lieu **le 26/08 à 9H30** (salle Espace Jeunesse Emploi retenue depuis).

2- Nomination des responsables aux différents poste du CC :

Aucune candidature a été recueillie avant la réunion.

La discussion s'engage et il est procédé à la désignation des responsables sur tous les postes qui peuvent être pourvus. Il est souhaité que des doublons se forment sur chaque poste.

Jean Claude VIVET lit son acte de candidature (En annexe au compte rendu).

- Président: Jean-Claude VIVET
- Vice-président: Doua KEITA
- Secrétaire: Josiane MARIOTTE, Nafissatou BANGOURA (après son accord, Doua doit lui demander)
- Trésorier: Gemma VIOLO, Gustave SADIN
- Référents "Contrat de Ville": ces rôles doivent être moteur tout au long de l'année

- insertion économie-emploi: Jean-Michel FAYE, Doua KEITA, Jean-Louis OMS, Gustave SADIN

-cohésion sociale: André VIARD, Gemma VIOLO

-cadre de vie: Josiane MARIOTTE en binôme avec Jean-Claude VIVET

- Référent NPRU: Jean-Claude VIVET
- Référent Communication: **en recherche**, J-Michel Faye se renseigne parmi ses relations
- Référent Manifestations et Coordination des projets: **en recherche**, avec Gustave Sadin en binôme

Jean-Michel se propose de rencontrer les autres professions libérales (médecins, infirmières, orthophonistes, dentiste etc..). Pourquoi ne pas les inviter à la prochaine réunion publique? Pour les "accrocher" insister sur l'aspect Renouveau Urbain. Glisser un courrier dans leurs boîtes aux lettres.

Il serait judicieux que tous les commerçants du quartier se regroupent dans le but de créer des animations.

Pour trouver de l'argent (future association), Jean-Michel se propose de contacter le Crédit Agricole.

3- Logo du conseil citoyen :

Jean Claude présente la dernière version dessinée par le service communication de la mairie : **Décision à l'unanimité des présents d'adopter ce logo** avec suppression du logo de la ville et remplacement par la simple mention « L'Isle d'Abeau ».

4- Informations:

- Inauguration Maison du Projet prévue le 24/06: **reportée en septembre**

- Rappel sur la réunion en Mairie du 12/06: voir compte rendu envoyé par Jean-Claude le 21/06

- Réunion avec le DGS (Directeur Général des Services de la Mairie) prévue le 23 juin à : **annulée du fait de l'absence des institutionnels**, remplacée par une permanence avec Caroline à la Maison du Projet

- Réunion publique d'information sur le réseau solidaire d'échanges de biens, savoirs et services (« L'Isle –Entraide ») en mairie le 22/06. Tout le monde est invité.

Ce travail est suivi par Jean Claude et Gustave qui s'occupent aussi du groupe de projet « Lire en L'Isle ». Pour éviter de multiplier les groupes de travail, il est décidé de fondre les deux groupes « Lire en L'Isle » et « L'Isle –Entraide » en un seul.

- Réunion de formation sur le statut associatif le mercredi 5 juillet 14H-18H à la CAPI

Une note sera envoyée à la CAPI (double à M. le Préfet et à M. LANFRAY) pour demander que les horaires soient adaptés à l'avenir pour permettre à tous les membres du conseil citoyen de participer. **Réunion annulée depuis par la CAPI et reportée à une date ultérieure.**

- Groupe de travail Cadre de Vie - NPRU:

- Jean Claude a rédigé le 7 juin l'avis du conseil citoyen sur les résultats de diagnostic des études du protocole de préfiguration du NPRU et l'a envoyé au président de la CAPI avec copie au Maire de L'Isle d'Abeau.
- Jean-Claude rédige l'avis du conseil sur le PLU de la commune et le déposera sur le registre d'enquête publique le 19 juin. Il l'enverra par courrier au Maire de L'Isle d'Abeau.

- Nouvelle réunion publique d'information sur le conseil citoyen (Objectif : recrutement de nouveaux membres): attente feu vert de la mairie: **accordée et prévue le 7 juillet au GS 14**

- Pique-nique « démocratie florale le 29 juin : **reporté au 13 juillet à midi à cause de la pluie**

- Fête de la musique du 21 juin Place des Droits de l'Homme organisé par le CEPL St Hubert-Triforium-Les remparts.

- Fiches d'action distribuées par Jean Claude (document internet) à lire pour avoir plus d'informations explicatives notamment sur la GUP (Gestion Urbaine de Proximité). Par ailleurs il a vu au cinéma à Villefontaine le film "Qu'est-ce qu'on attend?" qu'il a trouvé très intéressant et recommande à tous de le voir (Il essaiera de se le procurer pour une projection sur L'Isle d'Abeau à la rentrée).

- Décès de la maman de Jean-Louis : les membres du conseil citoyen lui présentent leurs condoléances.

Fin de séance à 12H.

ANNEXE :

<p style="text-align: center;">CONSEIL CITOYEN DE ST HUBERT à L'Isle d'Abeau</p> <p style="text-align: center;">CANDIDATURE AU POSTE DE PRESIDENT</p>

Depuis maintenant plus d'un an je me suis fortement mobilisé pour intégrer puis participer activement au travail du conseil citoyen de St Hubert.

Etant à la retraite, j'ai décidé de mettre mes compétences et ma disponibilité au service de ce conseil.

Je suis particulièrement motivé parce que j'ai pendant toute ma carrière professionnelle œuvré à la construction de la ville nouvelle et notamment au développement des urbanisations sur la commune de L'Isle d'Abeau. Je connais donc bien le quartier de St Hubert, ses qualités, ses défauts et ai envie de l'aider à réussir.

J'habite depuis 25 ans sur la commune et depuis 6 ans sur le quartier de St Hubert.

Je veux donner toutes les chances à ce quartier dans le cadre des actions qui sont menées pour sa rénovation.

Je veux, comme le colibri, apporter ma goutte d'eau dans ce travail de transition vers un mieux vivre des habitants et des usagers de ce quartier : recréer du lien social, améliorer le cadre de vie, notamment les logements où les personnes vivent souvent de manière précaire, animer ce quartier, changer son image et le rendre plus accueillant et plus attractif, travailler à la mise en œuvre de sa transition écologique et énergétique, et conforter son développement pour qu'il puisse enfin véritablement atteindre le niveau de centralité qui lui a été assigné depuis la décision de transformation du village de L'Isle d'Abeau en une cité urbaine.

L'opportunité de participer activement à ces transformations aux côtés des usagers nous a été donnée par la mise en place législative de conseils citoyens dans tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Il faut faire vivre ces conseils citoyens dans un contexte relationnel souvent inexpérimenté et parfois tendu avec les collectivités et les institutions. Il faut se battre tous les jours avec beaucoup d'énergie pour faire progresser les idées et avancer les projets.

De l'énergie, de la volonté, j'en ai. J'ai aussi de l'expérience dans le milieu associatif et dans la conduite de projets.

Depuis mon entrée au conseil, j'ai travaillé à sa structuration et sa prise d'autonomie. J'ai exercé pendant 6 mois la fonction d'animateur puis pendant les 6 mois suivants aidé la nouvelle animatrice en fonction de ses demandes.

Aujourd'hui, à force de travail, d'échanges et de discussions je sens que le conseil atteint une relative maturité et pourrait bientôt voler de ses propres ailes. Sa structuration en association est peut être en train d'advenir.....

Comme de nombreux membres le souhaitent, je veux bien prendre la responsabilité de conduire le conseil et de l'aider dans son travail et dans cette mutation.

Mais cette responsabilité je ne pourrai l'assumer pleinement que si je dispose d'une équipe motivée, désireuse de mener ensemble ce projet de co-construction du futur de ce quartier. Je veux dire par là que chacun prenne sa part dans ce travail, aussi minime soit elle, pour que le projet avance dans une ambiance citoyenne, démocratique et participative.

Ce projet demande de l'engagement. Je voudrais sentir chacun, à sa place et à son niveau, être moteur de cette action collective.

Enfin, je travaille depuis le début dans un esprit constructif notamment dans nos relations avec les collectivités et institutions. Je prône le respect mutuel et le dialogue plutôt que la confrontation, même si quelquefois j'ai pu montrer un certain agacement face aux freins ou aux blocages qui se dressent sur notre route.

Je crois en la démocratie participative et je mesure l'espoir que nous confère la loi sur la nouvelle politique de la ville en application depuis 2014. A nous de savoir utiliser à bon escient les moyens qui nous sont procurés pour effectuer un travail efficace toujours dans l'intérêt des usagers du quartier.

Je pense qu'il est possible de travailler en bonne intelligence avec ce texte de loi et, comme je l'ai souvent indiqué, mon objectif pour le conseil est de lui donner son autonomie (Entité juridique et notoriété reconnues, indépendance, force de proposition) tout en cadrant son action dans le strict respect des missions qui lui sont conférées par la loi et le cadre de référence édicté par l'Etat.

C'est pourquoi et en foi de quoi je fais aujourd'hui acte de candidature au poste de président du conseil pour une durée de un an.

Jean Claude VIVET, le 17 juin 2017